

* * *

En France l'événement du mois a été l'arrestation et l'emprisonnement préventif de M. Caillaux. L'incarcération de cet homme politique a eu lieu le 14 janvier, sur l'ordre du capitaine Bouchardon, juge d'instruction militaire. Elle a été décrétée après que celui-ci eut reçu communication de documents inculpant très gravement le prévenu. Ces pièces seraient des dépêches adressées, il y a deux ou trois ans, par le ministre allemand près la république argentine à l'ambassadeur Bernstoff à Washington. Il y serait démontré que M. Caillaux était l'objet d'attentions compromettantes de la part des autorités germaniques. Ces documents seraient différents de ceux que l'on a, paraît-il, trouvés en Italie dans un coffre-fort enregistré sous le nom de Renouard, à la *Banque italienne d'escompte*, à Florence. Le nom de Renouard est celui que portait madame Caillaux avant son mariage.

Il faut reconnaître que M. Clemenceau manifeste une grande énergie dans l'accomplissement de la tâche qu'il a entreprise, et pour laquelle il a été impérieusement désigné par l'opinion. En frappant M. Joseph Caillaux, il frappe l'un des parlementaires les plus puissants du régime actuel. La sensation a été grande dans Paris quand les journaux du soir ont annoncé que cet homme si redouté était sous les verroux. Caillaux en prison ! C'est un événement extraordinaire, que l'on aurait pu difficilement prévoir il y a quelques mois. M. Clemenceau fait courageusement oeuvre de justicier. Puisse-t-il l'accomplir jusqu'au bout, comme le fait espérer ce passage d'une dépêche récente : " M. Caillaux a encore de nombreux partisans en Chambre, mais tout indique que probablement, par la seule force de sa volonté, M. Clemenceau dominera assez l'assemblée pour empêcher toute ingérence politique dans l'administration de la justice. "